



# SUPPRESSION DES EC : UNE SIMPLIFICATION BIENVENUE

JUIN 2021

**Le ministère reconnaît enfin que le contrôle continu ne peut pas être construit à partir d'épreuves, communes à tous, organisées comme des "mini bac" à 3 reprises durant le cycle terminal.**

Supprimer les évaluations communes c'est permettre, dans cette réforme tellement compliquée et confuse

## UN CHOC DE SIMPLIFICATION

- **supprimer les temps de passation** imposés par un calendrier national inadapté aux problématiques locales, et notamment aux dates de repli pour les candidats absents
- **renoncer à la numérisation** des copies pour des évaluations conçues et corrigées localement
- faire **le choix de la confiance** aux enseignants et à leur rôle d'évaluateurs
- **alléger le travail des personnels administratifs et des équipes de direction**
- **recentrer les élèves sur leurs apprentissages**
- avoir **un affichage clair des modalités certifiantes** des différents enseignements désormais évalués SOIT complètement en contrôle continu (HG, EMC, LVA et LVB, EPS, Enseignement scientifique et Spé non poursuivie), SOIT uniquement en épreuve ponctuelle

## QUI N'ÉPUISE PAS TOUS LES PROBLÈMES

Il reste indispensable :

- **d'instaurer des temps de concertation** pour harmoniser les pratiques
- **de réfléchir à des cadres de sécurisation du travail des enseignants** tout en évitant le surcontrôle tatillon
- **de reconnaître la responsabilité augmentée** d'évaluateur **par une indemnité** (IRA) à la place de la rémunération à la copie prévue initialement
- **d'alléger fortement les contenus** que les élèves doivent maîtriser **pour les épreuves de spécialité du mois de mars.**



## POUR LE SGEN-CFDT :

**Supprimer les évaluations communes c'est clarifier l'architecture du nouveau baccalauréat, simplifier l'organisation des lycées et faire confiance aux équipes. Pour autant d'autres sujets doivent aussi évoluer et la réforme doit encore évoluer.**

